

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES
ENTRE le 04 mai 2026 et le 12 juin 2026 inclus
en application de l'article L. 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

DÉCISION DU 04 MAI 2026

Direction des Affaires Juridiques et Commande Publique – Protocole d'accord transactionnel à conclure avec [REDACTED] et [REDACTED] - Travaux de démolition au 1, Rue Claude Berthollet 44600 Saint-Nazaire

Suite à l'incendie ayant eu lieu le 16 novembre 2021, 1 rue Claude Berthollet à Saint-Nazaire, la structure du bâti a été grandement fragilisée. En raison de l'inertie du propriétaire, malgré les multiples mises en demeure de ce dernier, la Commune a été autorisée par le Président du tribunal judiciaire, fin 2025, à démolir le bâtiment. La démolition de cet immeuble impliquant, pour des raisons de sécurité, celle des deux garages adjacents, il a été convenu un protocole avec les propriétaires desdits garages afin que soit transférée à la Commune la maîtrise d'ouvrage des travaux de démolition de ces biens".

DÉCISION DU 19 MAI 2026

2026.00153

Culture, Transitions, Economiques - Indemnité relative à préjudice anormal et spécial - Travaux « Nature en Ville » - Gueule de Loup

La ville de Saint-Nazaire décide de verser à [REDACTED], propriétaire de Gueule de Loup, sis 46 rue des Halles 44600 Saint-Nazaire, la somme de 500€ pour les frais de dossier.

La dépense en résultant est inscrite au budget principal de la Ville, chapitre 65.

DÉCISION DU 19 MAI 2026

2026.00154

Culture, Transitions, Economiques - Indemnité relative à préjudice anormal et spécial - Travaux « Nature en Ville » - SARL MATKIL L'Olivier

La ville de Saint-Nazaire décide de verser à [REDACTED], propriétaire du SARL MATKIL, L'Olivier, sis 46 rue des Halles 44600 Saint-Nazaire, la somme de 498,96€ pour les frais de dossier.

La dépense en résultant est inscrite au budget principal de la Ville, chapitre 65.

DÉCISION DU 19 MAI 2026

2026.00155

Culture, Transitions, Economiques - Indemnité relative à préjudice anormal et spécial - Travaux « Nature en Ville » - SARL CAP ORCO Boutique Steren

La ville de Saint-Nazaire décide de verser à [REDACTED], propriétaire du SARL Cap Orcol, boutique Steren, sis 67 avenue Albert de Mun 44600 Saint-Nazaire, la somme de 200€ pour les frais de dossier.

La dépense en résultant est inscrite au budget principal de la Ville, chapitre 65.

DÉCISION DU 20 MAI 2026

2026.00156

Direction Générale Performance Administrative - Réalisation d'un Contrat de Prêt destiné au financement d'un montant de 8 000 000 € auprès de La Banque Postale pour le financement des investissements 2026.

La Ville de Saint-Nazaire décide de contracter auprès de La Banque Postale un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt d'un montant total de 8 000 000 € pour financer les investissements du budget principal 2026.

Les caractéristiques financières du prêt sont les suivantes :

Montant du prêt : 8 000 000,00 EUR

Durée du prêt : 15 ans

Commission d'engagement : 0,05 %

Versement des fonds : Le montant du prêt est versé en une seule fois avant la date limite du 06/08/2026, moyennant un préavis de 5 jours ouvrés T2/PARIS. A défaut de demande de versement à la date limite, le versement est alors automatique à cette date.

Durée : 15 ans

Taux d'intérêt annuel : Livret A + Marge 0,90%

Base de calcul : Mois forfaitaire de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Périodicité des échéances d'intérêts et d'amortissement : Trimestrielle

Amortissement : Amortissement constant

Remboursement anticipé : Possible à chaque date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû moyennant le paiement d'une indemnité dégressive

Préavis : 35 jours calendaires

Taux de l'indemnité : 0,50%

Option de passage à taux fixe : Oui, à partir de la 3e année d'amortissement, à chaque date d'échéance d'intérêts et moyennant le paiement d'une commission de 0,30% appliquée sur le capital restant dû.

Base de calcul : Mois forfaitaire de 30 jours sur une année de 360 jours
Remboursement anticipé : Possible à chaque date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Préavis : 50 jours calendaires

Le Maire signera seul les Contrats de Prêt réglant les conditions de ces Contrats et les demandes de réalisation de fonds.

Le prêt sera imputé au budget au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » et sera inscrit obligatoirement compte administratif le 31 décembre de chaque année

DÉCISION DU 20 MAI 2026

2026.00157

Direction Générale Performance Administrative - Ouverture d'une ligne de crédit de 10 000 000 € auprès de la Banque Populaire

La Ville de Saint-Nazaire décide de contracter auprès de la Banque Populaire Grand Ouest une ouverture de crédit de 10 000 000 € (dix millions d'euros), dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 10 000 000 € (dix millions d'euros)
Durée : un an maximum
Périodicité des intérêts : chaque trimestre civil par débit d'office
Base de calcul : Exact/360
Taux : EURIBOR 1 mois (plancher à 0 en cas d'index négatif) + marge de 0.38%
Commission de non-utilisation : néant
Commission d'engagement : 0.04%
Frais de dossier : 1 000 €
Frais de virement : néant
Montant minimum de tirage : 50 000 €
Versement des fonds : Tirage demande en J avant 12h00 pour J+1
Remboursement des fonds : Remboursement en J avant 12h00 pour J+1

Une commission d'engagement de 0,04% du montant de la ligne de trésorerie (soit 4000,00 €) sera réglée par la Ville de Saint-Nazaire à la mise en place du contrat.

Un contrat d'ouverture de crédit sera établi avec l'établissement bancaire précité selon les bases de son offre.

Monsieur PERRIN Xavier, adjoint au maire délégué aux finances, est autorisé à souscrire la ligne de trésorerie de 10 000 000€, auprès de la Banque Populaire Grand Ouest, telle que décrite, ci-dessus, et de signer le contrat d'ouverture.

DÉCISION DU 20 MAI 2026

2026.00158

Culture, Transitions Economiques - Dons d'Archives aux Archives Municipales de la ville de Saint Nazaire

La ville de Saint Nazaire accepte les dons qui lui sont proposés, sans charges, ni conditions. La liste de ces derniers est annexée à la présente décision.

Les documents ou leur reproduction seront conservés aux archives de Saint-Nazaire et mis à la disposition du public conformément aux volontés du donateur ou, à défaut, conformément à la législation en vigueur pour les archives publiques.

DÉCISION DU 20 MAI 2026

2026.00159

Culture, Transitions Economiques - Demande d'attribution de subvention auprès de Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental Musique et Danse.

La Ville de Saint-Nazaire sollicite, pour l'année 2026, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour le financement des activités de son Conservatoire à Rayonnement Départemental au montant le plus élevé.

La présente décision autorise toute signature de pièces nécessaires au dossier de financement.

La recette en résultant sera imputée au budget de la Ville, chapitre 74.

DÉCISION DU 20 MAI 2026

2026.00160

Culture, Transitions Economiques - Adhésion à l'association Régionales des Parcs, Jardins et Paysages des Pays de la Loire (APJPL) - Renouvellement.

La Ville de Saint-Nazaire décide de renouveler son adhésion à l'association Régionales des Parcs, Jardins et Paysages des Pays de la Loire (APJPL) 6 place de la Manu 44000 Nantes pour un montant de 720,00 euros (Sept cent vingt euros) pour l'année 2026. La dépense en résultant est inscrite au budget de la Ville, chapitre 011.

DÉCISION DU 27 MAI 2026

2026.00161

Territoire Educatif et Créatif - Adhésion à la Fédération Française de Voile - Renouvellement.

La Ville de Saint-Nazaire décide de renouveler son adhésion à la Fédération Française de Voile – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – BP 90312 – 44103 Nantes CEDEX 4 pour un montant de 65,00 euros (Soixante-cinq euros) pour l'année 2026.

La dépense en résultant est inscrite au budget de la Ville, chapitre 011.

DÉCISION DU 27 MAI 2026

2026.00162

Culture, Transitions Economiques - Adhésion à l'association Sites et Cités Remarquables - Renouvellement.

La Ville de Saint-Nazaire décide de renouveler son adhésion à l'association Sites et Cités Remarquables – Musée d'Aquitaine 20 cours Pasteur 33000 Bordeaux pour un montant de 3 254,98 euros (Trois mille deux cent cinquante-quatre euros et quatre-vingt-dix huit centimes) pour l'année 2026.

La dépense en résultant est inscrite au budget de la Ville, chapitre 011.

DÉCISION DU 27 MAI 2026

2026.00163

Culture, Transitions Economiques - Adhésion à l'association Utilisateur Logiciel Kentika - Renouvellement.

La Ville de Saint-Nazaire décide de renouveler son adhésion à l'association Utilisateur Logiciel Kentika - rue Gabriel Péri – 44 avenue du 18 avril 1944 – BP 22 – 91200 ATHIS MONS pour un montant de 80,00 euros (quatre-vingts euros) pour l'année 2026.

La dépense en résultant est inscrite au budget de la Ville, chapitre 011.

DÉCISION DU 27 MAI 2026

2026.00164

Culture, Transitions Economiques - Adhésion à l'association française de développement des centres d'art contemporain (D.C.A. Assoc) - Renouveau

La Ville de Saint-Nazaire décide de renouveler son adhésion à l'association française de développement des centres d'art contemporain (D.C.A. Assoc) – Hôtel Salomon de Rothschild – 11 rue Berryer – 75008 PARIS 08 pour un montant de 1 400,00 euros (Mille quatre cents euros) pour l'année 2026.

La dépense en résultant est inscrite au budget de la Ville, chapitre 011.

DÉCISION DU 27 MAI 2026

2026.00165

Culture, Transitions Economiques - Adhésion aux Conservatoires de France - Renouveau

La Ville de Saint-Nazaire décide de renouveler son adhésion aux Conservatoires de France – C/O M. Guillaume Cazal – 5 impasse Puits du Pré 34790 Grabels pour un montant de 233,00 euros (Deux cent trente-trois euros) pour l'année 2026.

La dépense en résultant est inscrite au budget de la Ville, chapitre 011.

DÉCISION DU 03 JUIN 2026

2026.00167

Direction des Affaires Juridiques et Commande Publique - Service Gestion Locative / Avenant n°4 à l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public - Quai de Kribi 44600 Saint-Nazaire - Permissionnaire : Société Eoliennes en Mer Iles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN)

La convention d'occupation temporaire du domaine public en date du 7 mai 2024, par laquelle la ville de Saint-Nazaire a donné autorisation à la société EMYN d'occuper une emprise de 256 m² sur le domaine public est modifiée par voie d'avenant n°4 afin de prolonger sa durée jusqu'au 31 décembre 2026.

Les droits et obligations des parties sont précisées dans l'avenant n°1 annexé à la présente décision.

La recette en résultant sera constatée au budget de la ville, chapitre 75.

DÉCISION DU 04 JUIN 2026

2026.00168

Direction des Affaires Juridiques et Commande Publique - Service Gestion Locative / Convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public – Groupe Scolaire Jules Simon - 24 Allée André Malraux 44600 Saint-Nazaire - Groupement pour l'Enseignement Public et les Associations Laïques (GEPAL)

Le Groupement pour l'Enseignement Public et les Associations Laïques (GEPAL), est autorisée à occuper les locaux 24 rue André Malraux – 44600 Saint-Nazaire, situés sur le domaine public communal à compter de sa date de notification pour se terminer le 31 août 2026, renouvelable d'année en année par tacite reconduction sans que la durée totale ne puisse excéder le 31 août 2038.

Les droits et obligations des parties sont précisés dans la convention annexée à la présente décision.

L'occupation des lieux est consentie à titre gracieux conformément à l'article L2125-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

DÉCISION DU 10 JUIN 2026

2026.00171

Direction des Affaires Juridiques et Commande Publique - Service Gestion Locative / Avenant N°2 à la convention d'occupation précaire - 21 rue des Halles 44600 Saint-Nazaire - Preneur : Association Solidarité Estuaire

La convention en date du 17 janvier 2026 par laquelle la Ville de Saint-Nazaire a donné en location le logement 21 rue des Halles, 44600 Saint-Nazaire à l'Association Solidarité Estuaire, est modifiée par voie d'avenant n°2 annexé à la présente décision municipale afin de modifier l'article 2 – Durée.

L'avenant n°2 à la convention d'occupation précaire annexé à la présente décision, où sont précisées les modalités d'occupation des lieux, règle dans le détail les droits et obligations de chaque partie.

L'occupation des lieux est consentie à titre gracieux conformément à l'article L.2125-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Numéro de marché	Numéro de l'avenant	Direction générale adjointe	Objet du marché	Titulaire du contrat	Objet de l'avenant	Montant du marché initial en € HT	Montant de l'avenant en € HT	Date de notification de l'avenant
202310061044D	AV3	Fabrique Territoire Ecologique	Travaux de restructuration et de réhabilitation de l'école Jean Jaurès à Saint-Nazaire Lot n°10 : Menuiseries extérieures aluminium	ALUMINIUM DE BRETAGNE	Divers travaux supplémentaires d'adaptation en phase chantier	814 529,00 €	- 10 809,00 €	20/05/2026
202306281023	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Concours restreint sur esquisse de maîtrise d'œuvre relatif à la rénovation et à la reconstruction des bases nautiques associatives du bois Joalland	GUINEE&POTIN	Fixation du forfait de rémunération définitif suite à la validation de l'AVP et ajout de missions complémentaires	610 593,20 €	- €	20/05/2026
202307251617B	AV3	Fabrique Territoire Ecologique	Ecole Jules Simon Travaux de réhabilitation de la maternelle existante et construction d'un nouveau restaurant Lot n° 2 : Espaces verts	VALLOIS	Adaptation des aménagements du jardin sud de la maternelle OS de prolongation n° 3 jusqu'au 01/09/2026	255 479,94 €	4 729,64 €	20/05/2026
202307251617C	AV4	Fabrique Territoire Ecologique	Ecole Jules Simon Travaux de réhabilitation de la maternelle existante et construction d'un nouveau restaurant Lot n° 3 : Démolition Gros œuvre	GUIHENEUF et Fils	Remplacement des clôtures de chantier grillagées, suppression de la prestation de dépose des modulaires existants, ajout de prestations supplémentaires de curage et de modifications de baies existantes pour la pose de nouvelles menuiseries et de démolition et de modification de l'existant OS de prolongation n° 3 jusqu'au 29/05/2026	404 905,00 €	3 468,80 €	20/05/2026
202307251617P	AV2	Fabrique Territoire Ecologique	Ecole Jules Simon Travaux de réhabilitation de la maternelle existante et construction d'un nouveau restaurant Lot n° 16 : Peinture – revêtements muraux	RENAISSANCE	Ajout d'une peinture résine sur des appuis de menuiseries existantes suite au problème d'infiltration constaté et reprise de peintures suite au changement de menuiseries existantes OS de prolongation n° 3 jusqu'au 29/05/2026	67 203,64 €	1 715,00 €	20/05/2026
202307251617K	AV3	Fabrique Territoire Ecologique	Ecole Jules Simon Travaux de réhabilitation de la maternelle existante et construction d'un nouveau restaurant Lot n° 11 : Plâtrerie – Cloisons - Doublages	ARTBAT	Travaux modificatifs : plafonds, écran de cantonnement, cloisons coupe-feu	242 881,68 €	2 268,76 €	22/05/2026
202307251617M	AV3	Fabrique Territoire Ecologique	Ecole Jules Simon Travaux de réhabilitation de la maternelle existante et construction d'un nouveau restaurant Lot n° 13 : Menuiseries intérieures - mobiliers	GLEMAUD	Travaux modificatifs : remplacement porte à galandage et adaptation affichage bâtiment	195 906,93 €	5 838,78 €	22/05/2026
202203011408	AV6	Fabrique Territoire Ecologique	Maîtrise d'œuvre externe – Aménagement du front de mer de la ville de Saint-Nazaire	PHYTOLAB / SUPER 8 / STUDIO VICARINI / ARTELIA	Ajout de prestations complémentaires (port désirée, javelots etc...)	397 104,11 €	18 960,00 €	22/05/2026
202407031132J	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Réhabilitation bâtiment des bains douches de Méan-Penhoët Lot 10 : Peinture - Ravalement	RENAISSANCE	Prolongation du marché jusqu'au 31 aout 2026	23 513,22 €	- €	26/05/2026
202501081447F	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Travaux de réhabilitation des locaux de stockage mutualisés – 2 rue Louis Bréguet à Saint-Nazaire Lot n° 6 : Cloisons sèches	CHEZINE BATIMENT	Ajout de cloisons complémentaires et remplacement de cloisons maçonneries démolies et prolongation du délai des travaux	117 065,91 €	12 398,27 €	01/06/2026
202501100800	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Etude pour la restauration de l'état écologique, l'expertise du transfert de gestion des barrages du Bois-Joalland, de Marsain et de Guindreff vers la Carene au titre de la GEMAPI, et prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le diagnostic des ouvrages	ISL INGENIERIE SAS	Modification de l'étude afin de prendre en compte des niveaux d'eau plus haut en Brière et prolongation du délai du marché	91 737,50 €	12 752,50 €	01/06/2026
202508191730A	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Travaux de réhabilitation du restaurant du groupe scolaire Jean Jaurès à Saint Nazaire 202508191730A - Lot n°5 – Equipement de cuisine	ABCP - ABS	Ajout d'équipements de cuisine complémentaires et modification de certaines références de matériels.	170 090,84 €	14 625,31 €	01/06/2026
202407031132B	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Réhabilitation bâtiment des bains douches de Méan-Penhoët Lot 2 : Renforcement de structure	ROC CONFORTATION	Prolongation du délai du marché	236 218,64 €	- €	02/06/2026
202407031132E	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Réhabilitation bâtiment des bains douches de Méan-Penhoët Lot 5 : Menuiserie extérieure aluminium	RENOUARD	Prolongation du marché jusqu'au 31 aout 2026	62 500,00 €	- €	02/06/2026
202407031132M	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Réhabilitation bâtiment des bains douches de Méan-Penhoët Lot 13 : Nettoyage	CLERSOL NANTNET	Prolongation du marché jusqu'au 31 aout 2026	2 292,52 €	- €	02/06/2026

Numéro de marché	Numéro de l'avenant	Direction	Objet du marché	Titulaire du contrat	Objet de l'avenant	Montant du marché initial en € HT	Montant de l'avenant en € HT	Date de notification de l'avenant
202310061044B	AV4	Fabrique Territoire Ecologique	Travaux de restructuration et de réhabilitation de l'école Jean Jaurès à Saint-Nazaire Lot n°4 - déconstruction - désamiantage - maçonnerie béton arme	ANDRE BTP	Travaux modificatifs : burinage de seuil, réalisation de socle pour support du bac de douche	2 574 000,00 €	9 536,29 €	02/06/2026
202407181200	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Travaux de restructuration et de réhabilitation de l'école Jean Jaurès à Saint-Nazaire Lot n° 8 : Etanchéité bitume et résine	S.E.A.P.	Divers travaux supplémentaires d'adaptation en phase chantier	206 862,99 €	- 70 858,57 €	03/06/2026
202407031132D	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Réhabilitation bâtiment des bains douches de Méan-Penhoët Lot 4 : Couverture ardoise et zinc	ETABLISSEMENT RAIMOND	Prestations supplémentaires de dépose. Prolongation du marché jusqu'au 31 aout 2026	94 237,65 €	3 060,15 €	04/06/2026
202407031132K	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Réhabilitation bâtiment des bains douches de Méan-Penhoët Lot 11 : Plomberie - Chauffage - Ventilation	LUCATHERMY	Remplacement des grilles en couverture pour diminuer le risque d'infiltration . Prolongation du marché jusqu'au 31 aout 2026	158 099,00 €	5 518,66 €	04/06/2026
202407031132L	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Réhabilitation bâtiment des bains douches de Méan-Penhoët Lot 12 : Electricité CFO/CFA	LUCATHERMY	Prolongation du marché jusqu'au 31 aout 2026	66 827,06 €	- €	04/06/2026
202310061044I	AV3	Fabrique Territoire Ecologique	Travaux de restructuration et de réhabilitation de l'école Jean Jaurès à Saint-Nazaire Lot n°18 - Electricité – courants forts et faibles - photovoltaïques	VENDEE FUILDES ENERGIES	Travaux modificatifs : issues de secours supplémentaires, protection au feu des câbles d'alimentation des panneaux photovoltaïques	723 763,57 €	18 690,36 €	04/06/2026
202312131427D	AVT2	Fabrique Territoire Ecologique	Travaux réhabilitation extension de la maison de quartier de la Bouletterie Lot n° 04 : Menuiseries extérieures aluminium	EGDC METALLERIE	Prolongation de délai	79 931,10 €	- €	08/06/2026
202312131427L	AVT1	Fabrique Territoire Ecologique	Travaux réhabilitation extension de la maison de quartier de la Bouletterie 202312131427L - Lot n°12 Revêtement mural / Peinture / Nettoyage	DBL FINITION	Prolongation de délai	18 000,00 €	- €	08/06/2026
202305021115	AV1	Ressources internes, organisation, innovation	Contrat de maintenance, d'assistance et de prestations associées du logiciel Préventiel	VAL SOLUTIONS SAS	Augmentation du montant maximum de l'accord-cadre	Maxi 100 000,00 €	10 000,00 €	08/06/2026
202407031132N	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Réhabilitation bâtiment des bains douches de Méan-Penhoët Lot 14 : Echafaudage	ALTRAD	Prolongation du marché jusqu'au 31 aout 2026	37 900,00 €	- €	10/06/2026
202508191730C	AV1	Fabrique Territoire Ecologique	Travaux de réhabilitation du restaurant du groupe scolaire Jean Jaurès à Saint Nazaire 202508191730C - Lot n°10- Menuiseries intérieures	ETABLISSEMENT GLEMAUD	Ajout d'un bloc-porte coupe-feu 1h	29 192,00 €	1 940,00 €	11/06/2026

**RELEVÉ DES DÉCISIONS
PRISES DANS LE CADRE DES POUVOIRS
DÉLEGUÉS AU MAIRE DE SAINT-NAZAIRE**

N° marché	Intitulé	Titulaire(s)	Date de signature	Montant HT
CM du 26/06/2026				
202602251133X	Location et Maintenance Machine à affranchir	PITNEY BOWES	21/04/2026	Max . 32 000 € HT
202603201516X	Accès à une plateforme pour vote électronique	SLIB	21/05/2026	9 180 € HT
202604171539X	Analyse des risques	WAVESTONE	26/05/2026	8 617 € HT
202603110929X	Convention de coopération en vertu de l'article L21511-6 du CCP : Partenariat pour éducation artistique auprès du Grand Café	Le lycée Grand Air	11/03/2026	0 €
202604071333X	Performance artistique unique Réalisation de 3 sculptures en cagette dans le Parc Paysager : un pic vert – un bourdon – un écureuil	Juestz d ynglemare Mélisande	12/05/2026	24 568 € HT 0 € TVA
202605201641X	Convention de coopération en vertu de l'article L21511-6 du CCP : Ateliers créatifs ludiques culinaires et/ou culturels	ADT44	27/05/2026	0 € HT 0€ TVA
202606101208X	Contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle « Samin Dong Rak » à la médiathèque le 19/06/2026	Association Printemps coréen	11/06/2026	925 € HT 0 € TVA